



**Novembre 2020-10**

**Traversée de NORVILLE :**

Les travaux programmés de réfection de la chaussée et d'aménagement de la traversée de Norville sur la départementale D81 vont être réalisés à partir du lundi 23 Novembre pour une durée de plusieurs semaines, en principe jusqu'au 15 Janvier 2021. Le revêtement de la chaussée étant programmé les 10 et 11 décembre.

Afin de limiter la gêne occasionnée, nous vous demandons de respecter les consignes qui seront mises en place, de respecter la signalisation provisoire du chantier, et de respecter le personnel des entreprises intervenantes.

- 1) Une déviation sera mise en place pour les véhicules traversant le village depuis Port Jérôme sur Seine et Rives en Seine.
- 2) La circulation sera strictement interdite pour les poids lourds dans les 2 sens.
- 3) Dans la journée, la circulation rue des écoles sera limitée, voir interdite pour véhicules.
- 4) Une circulation plus intense se fera sur les rues parallèles, grande rue et route de cantepie, nous remercions les riverains de limiter autant que possible le stationnement le long de ces rues.
- 5) Au niveau de l'école, la rue du stade sera à privilégier, la circulation en double sens sera possible pendant la durée des travaux.
- 6) Le stationnement le long de la départementale devant l'école sera interdit, le parking devant la mairie, coté clos St Martin restera accessible et disponible.
- 7) Le parking des commerces va être refait, le stationnement sera limité, merci de privilégier le parking le long de l'auberge et le long de la rue du haut des cours.

Si les consignes gouvernementales concernant la COVID l'autorisent, les commerces resteront ouverts ou ouvriront pendant les travaux.

Encore une fois, nous nous excusons pour le désagrément que ces travaux peuvent occasionner et nous ferons tout notre possible pour en minimiser les conséquences.